



**1020700 Commission paritaire des carrières, cimenteries et fours à chaux de
l'arrondissement administratif de Tournai**

Chèques-repas.....	2
Convention collective de travail du 14/07/2008	2



Service public fédéral
**Emploi, Travail
et Concertation sociale**

Dernière adaptation: 09/05/2012



Service public fédéral
**Emploi, Travail
et Concertation sociale**

Dernière adaptation: 26/04/2011

Chèques-repas

Convention collective de travail du 14/07/2008

Protocole d'accord 2009-2010

V Pouvoir d'achat

B. La valeur faciale des chèques-repas est portée à sa valeur maximale autorisée au 01/06/2009, à savoir 7 €.

XIV Durée

La période de la présente CCt est de deux ans.